

CONDITIONS GENERALES DE VENTE relatives à la CONCEPTION, MAINTENANCE ET HEBERGEMENT DE SITE INTERNET

Afin de renforcer sa politique commerciale, la société LICIEL Environnement, SARL au capital de 6 000 Euros, dont le siège social est 32 Boulevard de Strasbourg – 75010 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés PARIS, sous le n° 498 632 397 propose ses services pour concevoir, maintenir et héberger des sites internet. Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions et modalités de la mise à la disposition de ces services gratuit et/ou payant, selon les formules proposées. Les présentes conditions générales peuvent être complétées ou modifiées, le cas échéant, par des conditions et modalités d'utilisation spécifiques propres à certaines fonctionnalités et à certains moyens d'accès ou de paiement.

Les présentes conditions générales prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières qui n'ont pas été expressément acceptées par la société LICIEL Environnement.

ARTICLE 1 - ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Un service payant de conception, maintenant ou /et hébergement est proposé par la Société LICIEL Environnement au Client sous réserve de l'acceptation inconditionnelle par ce dernier des présentes conditions générales.

Ce service est réservé aux personnes morales, ainsi qu'aux personnes physiques capables de souscrire des contrats en droit français.

Lors de toute inscription, souscription ou commande, le CLIENT déclare et reconnaît avoir lu et accepter l'intégralité des termes des présentes conditions générales. En outre, la connexion à l'un quelconque des services proposés sur le site accessible à l'adresse : <http://www.liciel.fr> (ci-après le site Internet "LICIEL Environnement") emporte une acceptation sans réserve du CLIENT des présentes conditions générales.

La Société LICIEL Environnement se réserve la possibilité de modifier à tout moment, en tout ou partie, les présentes conditions générales. Il appartient en conséquence au CLIENT consulter régulièrement la dernière version des conditions générales accessibles à l'adresse "<http://www.liciel.fr>". Le CLIENT est réputé accepter cette dernière version à chaque nouvelle connexion sur le site.

En cas de non-respect du CLIENT des présentes conditions générales, la Société LICIEL Environnement aura la faculté de cesser le service selon les modalités définies à l'article 14.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DES SERVICES

Le service proposé de conception de sites Internet permettent au CLIENT de présenter sa société, via le serveur du site Internet. Les fichiers du site internet sont stockés sur le serveur, pour une durée limitée dans le temps, en permettant aux destinataires de visualiser son contenu en suivant les instructions qui leur sont automatiquement transmises à travers un explorateur (La compatibilité est réputée acquise si l'aspect graphique est conforme sur Internet exploreur version7, version 8 et firefox version 3.6)

2.1 Taille

Le site du Client comprendra un nombre de pages prédéfini sur le bon de commande ou dans le cahier des charges.

2.2. Conception graphique

La société LICIEL Environnement s'occupera de l'ensemble de la conception graphique du site. L'architecture du site aura reçu l'accord du Client.

2.2. Images

Suivant la formule choisie, la société LICIEL Environnement se chargera de numériser et de retoucher les images du site du Client. Les images du site du Client seront fournies dans un format électronique libre de droit en vue d'une utilisation sur Internet. Toutes retouches, numérisation ou frais encourus en vue d'optimiser les images seront facturées au Client à concurrence du montant prévu sur le bon de commande.

2.4. Animations

La société LICIEL Environnement se chargera de la création de toutes les animations du site du Client.

2.5. Texte

Suivant la formule choisie, La société LICIEL Environnement se chargera de la création ou de la copie de tous les textes du site. Les textes du site du Client seront fournis dans un format électronique libre de droit en vue d'une utilisation sur Internet. Toutes retouches, numérisation ou frais encourus en vue d'optimiser les textes seront facturés au Client à concurrence du montant prévu sur le bon de commande.

2.6. Page statique

Le contenu d'une page statique sera créé par La société LICIEL Environnement à partir de textes et images fournis par le Client.

Une fois le texte validé par le Client, toute modification fera l'objet d'un avenant au contrat, sauf dans le cas de modifications mineures. Le client assure par la présente qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis à la société LICIEL Environnement. La société LICIEL Environnement se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteur et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le client. D'autre part, et si le Client en fait la demande, La société LICIEL Environnement pourra faire usage d'illustrations, images, applets java, codes javascript ou toute autre technologie libre de droit ou utilisées sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces éléments. La société LICIEL Environnement décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des images, logos, illustrations, éléments de programmations et autres pourront être créés de toute pièce par La société LICIEL Environnement du site, en respectant les desiderata éventuels du Client.

2.7. Page dynamique

La société LICIEL Environnement pourra faire l'usage de pages à contenu dynamique, il fournira les droits nécessaires à la mise à jour des pages dynamiques par l'intermédiaire d'un formulaire qui, à son tour, alimentera une base de données. Cette base de données sera pourvue d'une capacité suffisante pour supporter la charge du nombre de visiteurs simultanés sur le site, convenu au départ, avec une marge suffisamment importante, Le client devra vérifier que le contenu qu'il mettra en place sur son site ne provoquera pas de surcharge. En cas de nécessité la société LICIEL Environnement pourra lui proposer un hébergement supérieur (avec un coût supplémentaire). L'adaptation du site à un nombre plus important de visiteurs simultanés devra faire l'objet d'une demande préalable par le Client. D'autre part, la capacité de cette base de données, si elle donne lieu à l'affichage de multiples pages créées à partir d'un même modèle (typiquement un catalogue de produits), sera définie en fonction du nombre initial d'éléments introduits par le Client. La taille de cette base permettra l'ajout d'un nombre d'éléments triple au nombre estimé au départ, sauf indication contraire sur le devis ou la facture. La société LICIEL Environnement s'engage à mettre en oeuvre un système de mise à jour des pages dynamiques dont l'accès sera protégé par mot de passe. Ce mot de passe ne sera confié qu'au Client. La bonne gestion du système de mise à jour, notamment du mot de passe et de l'utilisation qui en est faite est laissée à la seule responsabilité du Client.

Internet étant de nature publique, le Client s'engage à ne placer du contenu par le biais du système de mise à jour dynamique que si ce contenu respecte les directives légales, notamment droits d'auteur, vie privée, diffamation, etc. La société LICIEL

Environnement ne pourra être tenu responsable du contenu posté par autrui par l'intermédiaire du système de mise à jour dynamique. Ce système n'est qu'un outil qui devra être géré de façon responsable par le Client. Ce type de contenu étant sous la responsabilité du Client, celui-ci devra faire en sorte que ce contenu soit sauvegardé ailleurs que sur l'ordinateur qui héberge le site. La société LICIEL Environnement décline toute responsabilité en cas de perte du contenu ajouté par le Client.

Un outil de sauvegarde du contenu dynamique pourra être envisagé (facturation indépendante). Celle-ci devra être demandée expressément par le Client avant acceptation du devis. Néanmoins, la société d'hébergement du site prévoit des sauvegardes non garanties et régulières du site complet.

En acceptant les présentes conditions générales, le CLIENT reconnaît par ailleurs :

- qu'il connaît le mode de fonctionnement du réseau internet, ainsi que ses caractéristiques et limites ;
- qu'il s'est assuré que le ou les services choisis sont de nature à répondre à ses besoins;
- qu'il sait et a conscience de ce que les transmissions de données sur le réseau internet ne peuvent bénéficier d'une sécurité absolue ;
- qu'il sait et a conscience de ce que la Société LICIEL Environnement ne maîtrise pas et ne saurait être responsable de la possible saturation des réseaux à certaines périodes de pointe, de même que des éventuels dysfonctionnements propres à ces mêmes réseaux ;
- qu'il connaît bien les codes de conduite, usages et règles de comportement admis sur le réseau internet.

ARTICLE 3 - ECHANGE D'INFORMATIONS

Le CLIENT est seul responsable des informations qu'il communique lors de l'inscription, la souscription ou la commande (nom, prénom, dénomination, coordonnées, adresse, SIRET, etc...), ainsi que des conséquences pouvant résulter d'une éventuelle erreur ou inexactitude (retard ou impossibilité d'accès au service...). En cas d'erreur ou d'inexactitude, tous les frais engagés par la société LICIEL Environnement, notamment pour le réenregistrement de l'inscription, de la souscription ou de la commande, seront à la charge du CLIENT, à moins que la société LICIEL Environnement ne préfère annuler celle-ci.

LE CLIENT accepte l'usage de la messagerie électronique pour la transmission des informations qu'il demande concernant la

conclusion ou l'exécution du contrat et, d'une manière générale, pour tous échanges dans le cadre des présentes conditions.

ARTICLE 4 – FORMULES

Des offres payantes sont mises à disposition des internautes permettant de bénéficier de services supplémentaires. La Société LICIEL Environnement se réserve le droit de modifier à tout instant les formules et la tarification.

ARTICLE 5 - MAINTENANCE

L'ajout de contenu ou la modification du site du Client se fera suivant la procédure définie de commun accord entre les parties. Cette procédure de modification dépendra de la nature de la page concernée : statique ou dynamique. Dans le cas d'une page statique, seul la Société LICIEL Environnement pourra rajouter du contenu, et ce, toujours sous la responsabilité du Client. Les six premiers mois suivant la mise en service du site donnera le Client aura la possibilité de demander des modifications mineures du contenu du site, à concurrence de maximum une demi-heure de travail par mois. Toute modification plus importante sera facturée séparément et fera l'objet d'un avenant. Dans le cas d'une page dynamique, le Client sera responsable de la bonne utilisation de l'outil informatique mis à sa disposition par le Concepteur. Des modifications mineures des fonctionnalités du système de contenu dynamique pourront également être faites pendant les six premiers mois suivant la 1^{ère} publication du site, à concurrence de maximum d'une demi-heure par mois. Toute modification plus importante sera facturée séparément et fera l'objet d'un avenant. Le client peut souscrire à une formule de maintenance et/ou de mises à jour plus appropriée s'il le souhaite, afin d'avoir un site encore plus dynamique.

ARTICLE 6 - SUPPORT TECHNIQUE

La Société LICIEL Environnement propose un support technique pendant les six premiers mois suivant la 1^{ère} publication du site, par e-mail et par téléphone, limité à un nombre raisonnable d'appels téléphoniques ou de messages par mois (à concurrence de maximum d'une demi-heure de travail par mois).

Ce service peut se faire :

- par courrier postal adressé au siège social, 32 Bd de Strasbourg 75010 PARIS;
- par courrier électronique adressé à l'adresse suivante : service.client@liciel.fr ;
- par téléphone au 02 53 35 40 64 (du lundi au vendredi de 9H30 à 12H et de 14H30 à 17H) ;
- par fax au 02 78 08 41 16.

Le support technique concerne uniquement l'utilisation du site et des techniques apparentées directement à son utilisation.

ARTICLE 7 : NOMS DE DOMAINE ET ANTERIORITE

La Société LICIEL Environnement enregistrera en son nom tout nom de domaine dans l'extension choisie par le client dans les conditions définies entre les parties. Il appartient toutefois au Client d'effectuer toute recherche d'antériorité utile afin d'éviter tout conflit avec tout autre titulaire d'une marque ou d'un quelconque droit de propriété intellectuelle. La société LICIEL Environnement décline toute responsabilité en cas de conflit avec tout autre titulaire d'une marque ou d'un quelconque droit de propriété intellectuelle. Le nom de domaine pourra être restitué au client dans les conditions fixés à l'article : « ARTICLE 14 - CESSATION DU SERVICE »

ARTICLE 8 – CONDITIONS FINANCIERES

Prix des services

Les prix sont forfaitaires et dépendent de la formule choisie. Les tarifs peuvent être consultés sur la page accessible à l'adresse suivante : "<http://www.liciel.fr>". Ils s'entendent hors taxes et sont payables en euros. Le CLIENT situé hors de la France métropolitaine est invité à se renseigner sur les droits d'importation ou taxes qui peuvent être applicables et assume seul la responsabilité de leur déclaration et de leur paiement.

Les tarifs peuvent être modifiés, notamment en fonction de l'évolution du réseau, de la technique et des contraintes légales.

Modalités de paiement

Le prix est payable en intégralité à la souscription ou à la commande, selon l'un des modes suivants :

- règlement par l'envoi d'un chèque bancaire émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco à l'adresse suivante : LICIEL Environnement, 32 Boulevard de Strasbourg, 75010 PARIS.

- règlement par virement bancaire émis par une banque domiciliée en France métropolitaine sur le compte de la société LICIEL Environnement dont le RIB est le suivant : CIC – N° 30047 14165 00020040601 22. Une confirmation du virement devra nous parvenir sur l'adresse électronique : service.client@liciel.fr . Notre numéro d'identification de TVA est FR63498632397

En cas de paiement par chèque, une facture est transmise au CLIENT par courrier électronique et la souscription ou la commande n'est traitée qu'à la réception du chèque.

Dès la validation de la souscription ou de la commande, une facture est transmise à Le CLIENT par courrier électronique, étant précisé que seules les souscriptions et commandes dont le règlement a été accepté sont considérées comme fermes. En conséquence, une souscription ou commande ne peut être validée qu'après complet règlement et acceptation du paiement par la banque du CLIENT.

En cas d'impayé, la société LICIEL Environnement se réserve le droit d'annuler la souscription ou la commande, sans préavis ni indemnité à quelque titre que ce soit.

ARTICLE 9 – ACCES AUX SERVICES PAYANTS

Les services payants proposés sur le site Internet « LICIEL Environnement » ne sont accessibles qu'après complet paiement du prix.

Une fois le paiement effectif, Le CLIENT, s'il est un consommateur, accepte expressément que l'exécution du service commence avant l'expiration du délai de sept jours francs prévu à l'article L. 121-20 du Code de la consommation pour l'exercice du droit de rétractation.

ARTICLE 10 - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La Société LICIEL Environnement, amenée à traiter des données à caractère personnel, a déclaré le traitement des données collectées sur le site Internet "LICIEL Environnement" auprès de la CNIL. Le traitement des données est enregistré sous le n° 1314162.

La collecte des données à caractère personnel ne permet pas de faire apparaître, directement ou indirectement, les origines ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ni des données relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celles-ci.

Les données concernant le CLIENT sont collectées et traitées de manière loyale et licite pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, sans être traitées ultérieurement de manière incompatible avec ces finalités, sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées.

Les données à caractère personnel ne peuvent faire l'objet d'opérations de traitement par un sous-traitant ou une personne agissant sous l'autorité du responsable du traitement ou de celle

du sous-traitant que sur instruction du responsable du traitement au sein de la société LICIEL Environnement.

Le CLIENT est informé par les présentes conditions générales de ce que les données à caractère personnel signalées comme étant obligatoires sur les formulaires et recueillies dans le cadre du service défini à l'article 2 ci-dessus sont nécessaires à l'utilisation de ce service, utilisées uniquement dans le cadre de ce service et destinées exclusivement à la Société LICIEL Environnement, qui prend les précautions utiles afin de préserver, dans la mesure du possible, la sécurité des données.

Le CLIENT bénéficie, en outre, d'un droit d'accès et de rectification de ces données qu'il peut exercer en adressant un message à l'adresse électronique suivante : " service.client@liciel.fr ".

ARTICLE 11 - RESPONSABILITE – GARANTIE

Fonctionnement du réseau

Du fait des caractéristiques et limites du réseau internet que le CLIENT déclare parfaitement connaître, ce dernier reconnaît qu'il est impossible de garantir que les données transmises via Internet seront entièrement sécurisées. La Société LICIEL Environnement ne peut qu'apporter l'assurance que les moyens de sécurité annoncés sur le site Internet « LICIEL Environnement » seront mis en œuvre. Dès lors, les transferts de données demeurent aux risques et périls du CLIENT, qui le reconnaît et l'accepte.

Compte tenu des spécificités du réseau Internet, la Société LICIEL Environnement ne peut par ailleurs offrir aucune garantie de continuité du service, n'étant tenue à cet égard que d'une obligation de moyens. La responsabilité de la Société LICIEL Environnement ne peut donc être engagée en cas de dommages liés à l'impossibilité temporaire d'accéder à l'un des services proposés (par exemple l'accès au site internet), du fait notamment d'un dysfonctionnement ou d'une saturation des réseaux.

D'une manière générale, la Société LICIEL Environnement ne saurait voir sa responsabilité engagée dans les cas suivants :

- contamination par virus des données du CLIENT, dont la protection incombe à ce dernier,
- intrusions malveillantes de tiers malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place sur le serveur du site Internet,

Modification du site

Toutes les informations contenues sur le site Internet sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, compte tenu de

l'interactivité du site, sans que cela puisse engager la responsabilité de la Société LICIEL Environnement.
Responsabilité

La Société LICIEL Environnement décline toute responsabilité dans les cas suivants :

- détérioration du service provenant directement ou indirectement d'accidents de toutes sortes : choc, surtension, foudre, inondation, incendie (...);
- acte de malveillance (piratage...) par un tiers identifié ou non ;
- d'une façon générale, détérioration ou dysfonctionnement provenant d'un cas de force majeure.

La Société LICIEL Environnement assurant une simple prestation de transfert et de stockage de données dont elle ignore le contenu, le CLIENT demeure par ailleurs le seul et l'unique responsable de celles-ci. En conséquence, la responsabilité de la Société LICIEL Environnement ne pourra être retenue au titre des données transférées et stockées, le CLIENT s'engageant à garantir et relever indemne la société LICIEL Environnement contre toutes réclamations qui pourraient être formulées à son encontre relativement au contenu ou aux caractéristiques des dites données.

Le CLIENT est seul responsable de la sauvegarde ou non des fichiers et données qu'il transmet à l'aide du service proposé sur le site Internet « LICIEL Environnement ». En conséquence, il assume seul la responsabilité de ses choix à ce titre.

En cas de réclamation relative à un dysfonctionnement ou sinistre, Le CLIENT devra en informer la société LICIEL Environnement par courrier électronique dans les quarante-huit (48) heures ouvrées suivant la date où il aura eu connaissance de ce dysfonctionnement ou sinistre. A défaut de respecter ces forme et délai, aucune réclamation ne pourra être formulée à l'encontre de la société LICIEL Environnement.

En tout état de cause, si la responsabilité de la société LICIEL Environnement était retenue, il est expressément convenu que son obligation à réparation serait limitée au montant du prix hors taxes payé par Le CLIENT en contrepartie du service fourni, dans la limite de 500 €uroTTC.

LE CLIENT reconnaît avoir pris connaissance des exclusions et limites de responsabilité résultant des présentes conditions. Il est dès lors invité à souscrire à ses frais une assurance appropriée à sa situation particulière s'il souhaite être indemnisé pour tout

dommage ou perte que lui et/ou ses clients pourraient subir au-delà du montant visé ci-dessus.

ARTICLE 12 : HEBERGEMENT DU SITE

La Société LICIEL Environnement fait appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites Internet (habituellement OVH) pour y héberger ses outils ainsi que les données du client. La société LICIEL Environnement ne peut en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par la société d'hébergement. Par l'acceptation de ce contrat, le CLIENT accepte également le contrat de la société d'hébergement choisie. La Société LICIEL Environnement se dégage de toute responsabilité en cas d'inaccessibilité ou de perte de contenu de données du CLIENT. Aucune compensation ne sera octroyée en cas de panne du serveur ou de perte de données. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement. Le CLIENT déclare faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter d'introduire un virus ou autre système informatique néfaste sur le serveur loué. La Société LICIEL Environnement décline toute responsabilité en cas d'infection du serveur par le Client. Néanmoins, les sites sont conçus d'une manière telle qu'une utilisation normale de celui-ci (et du système de mise à jour) ne puisse entraîner une infection du serveur.

ARTICLE 13 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le CLIENT s'oblige, lors de toute inscription, souscription ou commande, à transmettre tous les renseignements, notamment administratifs, nécessaires à son identification et à sa qualification, en vue de réaliser le site conformément aux besoins et souhaits du Client.

Le CLIENT s'engage à informer la société LICIEL Environnement de toute modification concernant ces données et serait seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'un défaut de mise à jour.

Le CLIENT s'engage à ne pas enfreindre la réglementation française ou internationale en vigueur dans le cadre de l'utilisation du service proposé sur son site Internet.

A ce titre, le CLIENT s'engage notamment à ne pas utiliser ou communiquer des fichiers, données ou informations :

- revêtant un caractère illicite ou procédant d'activités à caractère illicite. A ce titre, le CLIENT s'interdit plus particulièrement l'utilisation et/ou la communication de fichiers, données ou informations favorisant l'apologie des crimes contre l'humanité, l'incitation à la haine raciale, la pornographie infantile, l'incitation

à la violence, ainsi que les atteintes à la dignité humaine ;

- ne respectant pas les droits de tiers tels que, notamment, le droit à la vie privée, le droit à la propriété industrielle ou intellectuelle ;
- contraires aux bonnes mœurs ;
- qui ne respecteraient pas les dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et/ou les prescriptions de la CNIL.

ARTICLE 14 - CESSATION DU SERVICE

Tout non-respect par l'une ou l'autre des parties des obligations mises à sa charge par les présentes conditions est cause de résiliation pour son cocontractant.

En outre, la résiliation pourra intervenir en cas d'agissement de Le CLIENT de nature à porter préjudice à la société LICIEL Environnement.

Il en ira de même en cas de non paiement à leur échéance de toutes sommes dues par le CLIENT à la société LICIEL Environnement.

Dans cette dernière hypothèse, les sommes impayées porteront automatiquement intérêt à un taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter du jour suivant la date d'échéance normale de ces sommes jusqu'à leur paiement intégral.

Le contrat entre la société LICIEL Environnement et le CLIENT se trouvera alors résilié à l'expiration d'un délai de trois (3) jours ouvrés suivant une mise en demeure par courrier électronique restée infructueuse.

Par dérogation à l'alinéa précédent, le contrat se trouvera résilié de plein droit si bon semble à la société LICIEL Environnement sans autre formalité que l'envoi à le CLIENT d'un courrier électronique en cas de manquement substantiel de ce dernier au présent contrat, et notamment en cas de non-respect de l'engagement posé aux deuxième et troisième alinéas de l'article 13.

En cas de résiliation aux torts du CLIENT, la société LICIEL Environnement conservera l'intégralité des sommes payées d'avance par le CLIENT à titre d'indemnité forfaitaire visant à compenser son manque à gagner, sans préjudice de tous dommages-intérêts complémentaires.

Le CLIENT reconnaît par ailleurs qu'en cas de cessation du contrat pour l'une des causes visées ci-dessus, ses données informatiques seront irrémédiablement supprimées du serveur

du site Internet « LICIEL Environnement », ce qu'il déclare expressément accepter.

La société LICIEL Environnement cessera alors l'hébergement du site internet, le client pourra alors effectuer le transfert de son domaine. Les frais relatifs à ce transfert seront directement facturés au client majoré de 50€HT.

ARTICLE 15 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout élément fourni par un des parties est protégé par les droits d'auteur et reste sa seule propriété. En aucun cas les services proposés et ces conditions générales de vente n'opère un transfert de droits intellectuels, moraux ou patrimoniaux, de quelque nature que se soit. Chaque partie s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle de l'autre, conformément au Code la propriété intellectuelle et ceux qui pourraient être reconnus postérieurement au présent contrat.

Le CLIENT s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, ou par l'intermédiaire de tiers, aux droits de la société LICIEL Environnement sur les logiciels et services qu'elle propose.

Notamment, le CLIENT s'interdit toute adaptation, modification, transformation, décompilation, analyse fonctionnelle ou arrangement des applications proposées par la société LICIEL Environnement, pour quelque raison que ce soit.

Toute reproduction totale ou partielle du site Internet pour un usage autre que privé, est strictement interdite.

Il en est de même des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images contenues dans le site Internet du client, conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, ainsi qu'aux conventions internationales en vigueur.

ARTICLE 16 – REFERENCES

Pendant la durée du service souscrit et de ses renouvellements, Le CLIENT autorise expressément la société LICIEL Environnement à faire apparaître sa dénomination et/ou son enseigne accompagnée de son logo sur les pages du site Internet LICIEL Environnement, ainsi que sur ses documents commerciaux afin de le faire figurer au rang des partenaires ayant fait confiance au service LICIEL Environnement.

ARTICLE 17 – RETRACTATION

Dans la mesure où l'exécution du service objet des présentes aura commencé, avec l'accord de Le CLIENT, avant la fin du délai de sept jours francs visé à l'article L. 121-20 du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu par ce texte ne

pourra être exercé, ce que le CLIENT reconnaît et accepte s'il est un consommateur, conformément à l'article L. 121-20-2 du même Code.

Si en revanche l'exécution du service objet des présentes n'a pas commencé avant la fin du délai de sept jours francs visé à l'article L. 121-20 du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu par ce texte pourra alors être exercé par le CLIENT, s'il est un consommateur, pendant la durée de ce délai, qui commence à courir à compter de la souscription ou de la commande, au moyen d'une lettre recommandée envoyée à la Société LICIEL Environnement située au 32 Bd de Strasbourg 75010 PARIS. La société LICIEL Environnement s'engage alors à rembourser sans délai le consommateur et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ledit courrier aura été reçu.

Il est précisé ici que les CLIENTS professionnels ne peuvent en aucun cas bénéficier du droit de rétractation ci-dessus visé.

Aucune compensation ne pourra être fournie en ce qui concerne la réservation d'un nom de domaine. Le montant de cette réservation est non remboursable.

ARTICLE 18 - ARCHIVAGE DU CONTRAT

Les données relatives au contrat conclu entre le CLIENT et la société LICIEL Environnement sont conservées au siège de cette dernière.

Elles sont accessibles sur demande du CLIENT par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : "**service.client@liciel.fr**".

Article 19 – SERVICE CLIENTELE

Toutes demandes d'informations et/ou réclamations peuvent être présentées à la société LICIEL Environnement :

- par courrier postal adressé au siège social, 32 Bd de Strasbourg 75010 PARIS;
- par courrier électronique adressé à l'adresse suivante : **service.client@liciel.fr** ;
- par téléphone au 02 53 35 40 64 (du lundi au vendredi de 9H30 à 12H et de 14H30 à 17H) ;
- par fax au 02 78 08 41 16.

ARTICLE 20 - DROIT APPLICABLE – LANGUE DU CONTRAT

Les relations qui se nouent entre la Société LICIEL Environnement et ses clients sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

En cas de rédaction des présentes conditions générales en plusieurs langues ou de traduction, seule la version française fait foi entre les parties.

ARTICLE 21 – DIVERS

Le fait que l'une quelconque des présentes conditions ne soit pas invoquée à un moment donné ne peut être interprété comme valant renonciation à faire appliquer celles-ci. Au cas où l'une quelconque des présentes conditions serait déclarée nulle ou contraire à une disposition d'ordre public, elle sera réputée non-écrite et les autres stipulations resteront en vigueur.

ARTICLE 22 – LITIGES – CONTESTATION

Toutes contestations ou difficultés ainsi, plus généralement, que tout litige avec le CLIENT se rapportant à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de PARIS (75).

Juin 2010